

Bangkok, le lundi 4 juillet 2022

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 23 juin 2022

Le Conseil d'Établissement (en visioconférence) est présidé par M. Yvan SCHMITT, Proviseur du LFIB.
Ouverture de séance : 17h00. Le quorum est atteint (15 membres votants, 16 à partir de 16h15).

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Blaise FENART – Directeur du Primaire
M. Christophe MONIER – Directeur Administratif et Financier
M. Adrien LASNEL – Adjoint au Proviseur
M. Dominique GÉRARD – CPE
Mme Onnicha DUCRET – Représentante du personnel non enseignant
Mme Annabel LEPINETTE – Représentante des enseignants du primaire
M. Benjamin TARDIEUX – Représentant des enseignants du primaire
M. Vincent DAMOISY - Représentant des enseignants du secondaire
M. Erwan LE NADER - Représentant des enseignants du secondaire
Mme Audrey YENSUDCHAI - Représentante des enseignants du secondaire
M. Éric DUCHOSSOY - Représentant des parents d'élèves
M. Matthieu REYNAUD - Représentant des parents d'élèves
Mme Stéphanie ZOCCOLA – Représentante des parents d'élèves
M. Julius BHUIYAN - Représentant des élèves du secondaire
M. Maximilien CAMMAERT - Représentant des élèves du secondaire

Membres invité(e)s avec voix consultative

Mme Chananao VARUNYOU – Provisseuse thaïe
M. Isadore REAUD – School Manager
Mme Pascale DEVISME – Représentante du Bureau de l'APE
Mme Kita KLONGWATHANAKITH – Vice-présidente du CVL

Membres excusé(e)s

M. Gilles ALMOSNINO – Coordonnateur délégué de la Direction de l'AEFE, Chef du secteur Asie
Mme Eve LUBIN – Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
M. Christophe HEMMINGS – Consul de France
M. Claude BAUCHET – Conseiller Consulaire
M. Frédéric POSSOZ - Représentant des parents d'élèves
Mme Deborah FROISSARD - Représentante du Bureau de l'APE

1) Approbation de l'ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Approbation du PV du Conseil d'Établissement en date du 11 février 2022
4. Bilan de l'année scolaire 2021-2022
5. Présentation du compte financier 2021 et perspectives financières 2022
6. Préparation de la rentrée 2022 - année scolaire 2022-2023
 - Effectifs et structures
 - Organisation des enseignements
 - Coordinations et IMP
 - Adaptations aux consignes spécifiques liées à la crise du Covid 19
7. Modifications du Règlement intérieur du secondaire
8. Adoption d'un protocole de prévention et de lutte contre le cyber-harcèlement
9. Questions diverses

Adoption à l'unanimité

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15
--------------	----------------	------------	-----------

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Proviseur propose que le CR soit rédigé par un des membres de l'équipe de Direction, en l'occurrence, M. LASNEL – adjoint pour le secondaire. Le CR sera diffusé très rapidement.

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15
--------------	----------------	------------	-----------

3) Approbation du PV de la réunion du Conseil d'Établissement du 11 février 2022

Adoption à l'unanimité

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15
--------------	----------------	------------	-----------

4) Bilan de l'année scolaire 2021-2022 (information)

Le document « Bilan de l'année » a été envoyé avant la réunion, il permet de retrouver, de manière non exhaustive, les très nombreuses activités du lycée.

Le Proviseur annonce la très bonne nouvelle qui vient d'être connue : le LFIB est labellisé établissement E3D niveau 2. C'est l'occasion de remercier les personnels et les élèves qui se sont particulièrement mobilisés durant toute l'année.

Une version mise à jour avec les résultats des examens sera envoyée avec le PV de cette réunion. Le bilan des orientations sera également mis à jour.

5) Présentation du compte financier 2021 et perspectives financières 2022 : information

M. MONIER, Directeur Administratif et Financier effectue la présentation du compte financier 2021.

L'année 2021 et le budget prévisionnel 2022 marquent un retour à un équilibre financier précaire et fragile.

Au regard de 2021

Les efforts de maîtrise des dépenses entamés en 2021 (plan de redressement avec gel d'effectif, gels d'un certain nombre de dépenses pédagogiques, impact du COVID avec des dépenses forcément limitées (pas de sorties pédagogiques, limitation des formations en présentiel) ont permis de contenir les dépenses.

La reprise en présentiel dès le 1er novembre 2021 a contribué à faire revenir dans l'établissement des familles qui s'en étaient éloignées provisoirement, cela a eu un impact sur les droits de première inscription. La hausse importante des frais d'écologie consentie par les familles 9 % en moyenne a permis de contenir la baisse des recettes.

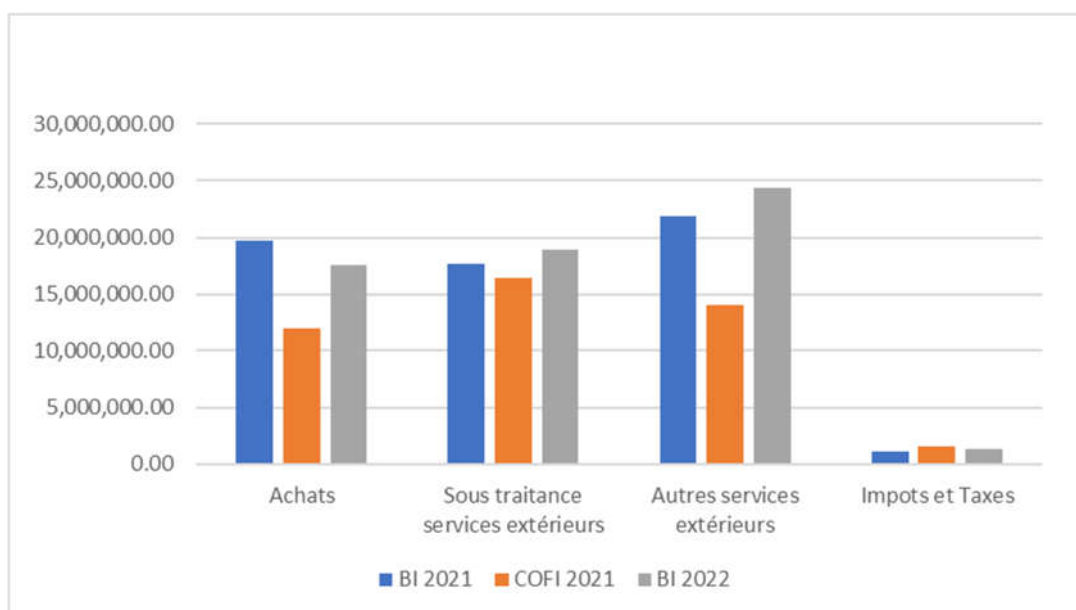
Au regard de 2022

Le budget prévisionnel 2022 entame un retour à une situation pré covid, même si un certain nombre de dépenses pédagogiques ou de sorties pédagogiques ont été contenues en début d'année scolaire.

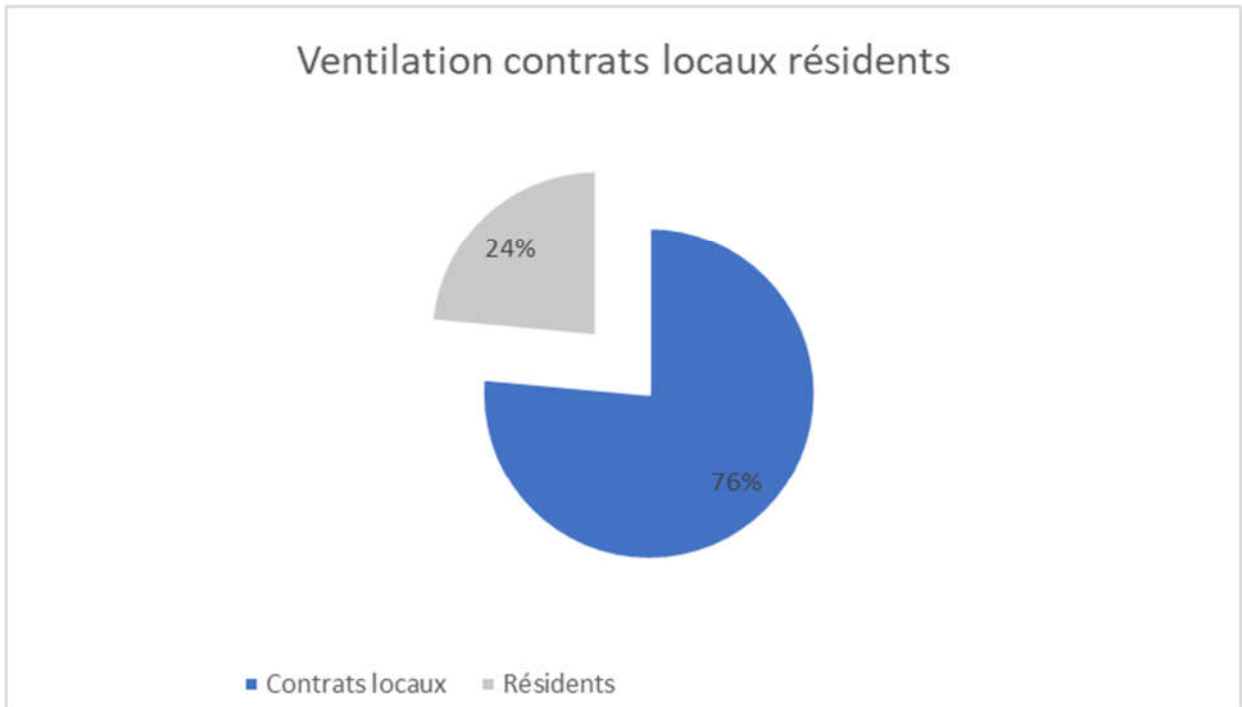
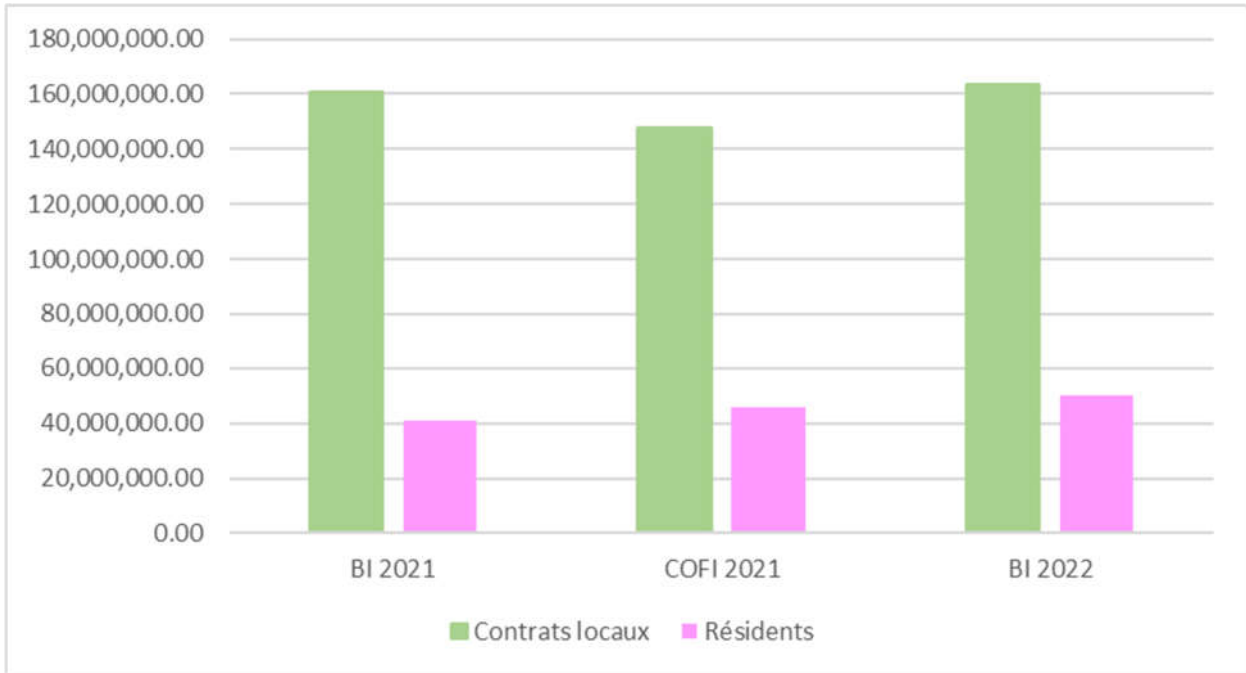
Au niveau des effectifs l'établissement a prévu également un retour sur ses effectifs d'avant COVID avec 920 élèves prévus pour le 1^{er} semestre 2022 et 950 attendus au 1^{er} septembre.

Le niveau attendu des droits de première inscription est celui constaté en 2021 et 2019. Les frais de scolarité augmenteront de 2 % en moyenne à la rentrée scolaire 2022. Les frais de dossiers sont matérialisés dans le nouveau règlement financier à hauteur de 5.000 THB pour tout nouvel inscrit (existait auparavant mais n'était pas matérialisé)

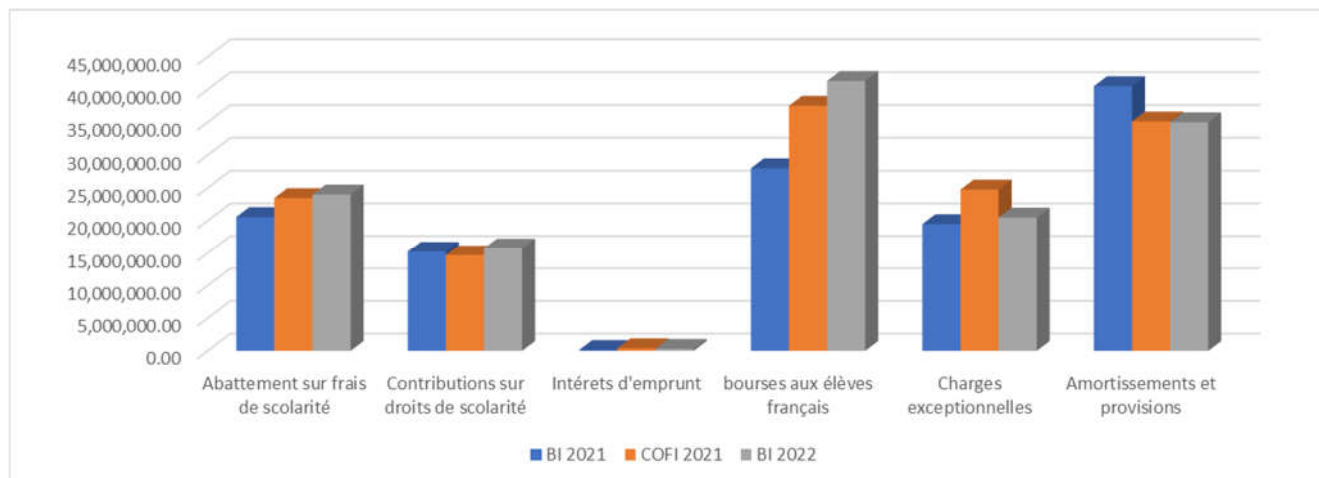
La répartition par nature de charges de fonctionnement



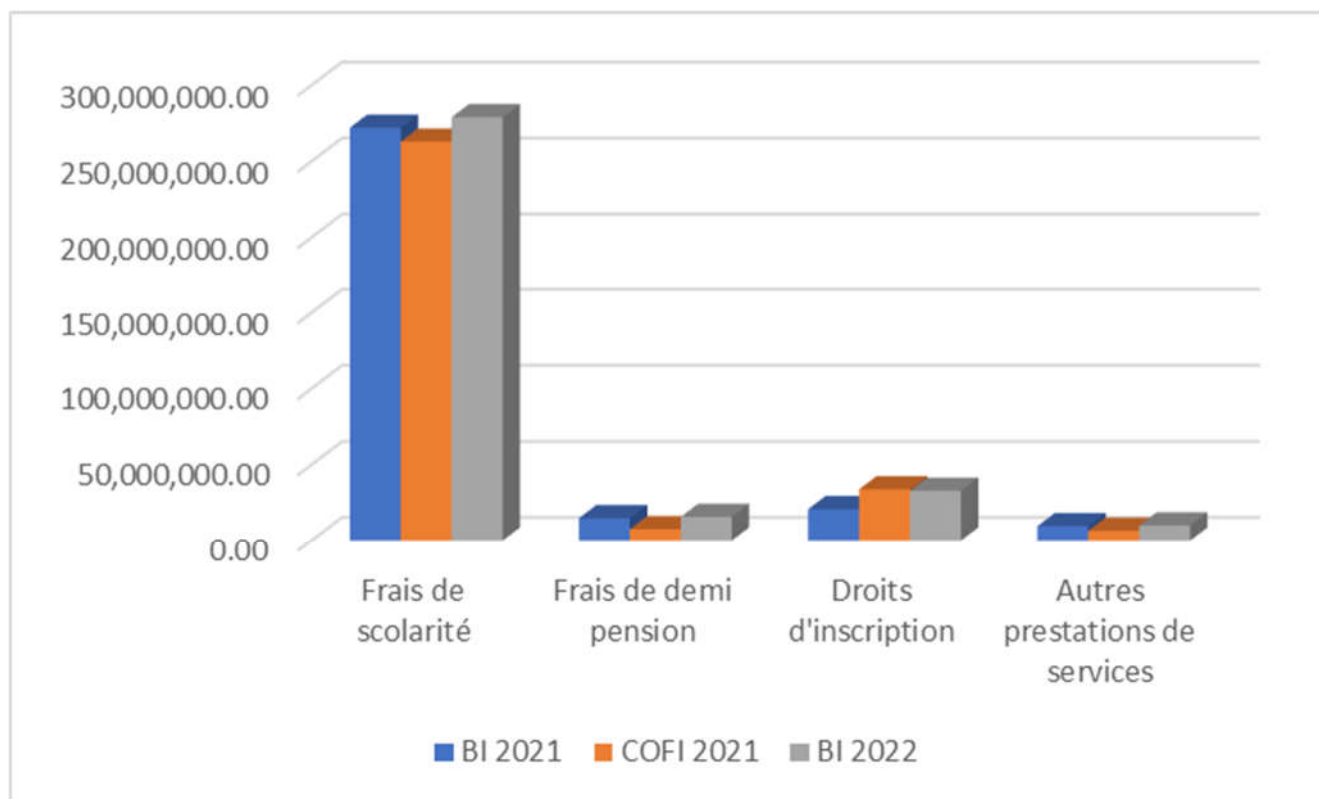
La répartition des frais de personnel

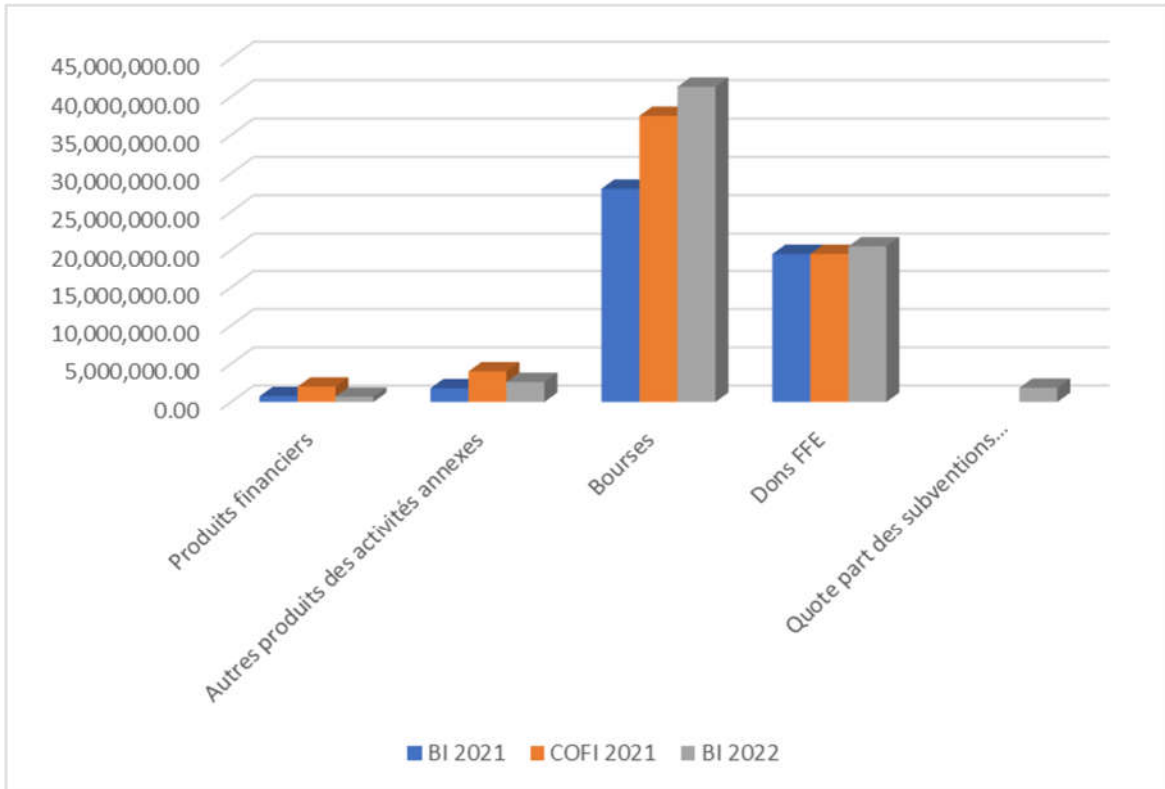


Les autres charges de gestion courante, financières, exceptionnelles



Les recettes de frais de scolarité et associées





COFI 2021 et Prévision 2022 - RESULTAT

	BI 2021	COFI 2021	BI 2022
TOTAL GENERAL DEPENSES	386,239,284.00	373,365,653.93	412,835,848.00
TOTAL GENERAL RECETTES	376,650,807.00	374,645,964.38	412,835,848.00
RESULTAT	-9,588,477.00	1,280,310.45	0.00

Question de M. TARDIEUX : pourquoi une augmentation de 2%, qui décide ?

Réponse de M. MONIER, DAF :

Le taux se fixe au moment des travaux préparatoires de la Commission Finances dans le cadre de l'élaboration du projet de budget. Les parents élus ont fait remonter en Commission Finances, et suite à la forte hausse des frais de scolarité l'année précédente, le souhait d'avoir une augmentation limitée des frais de scolarité à hauteur de 3 % pour les deux prochaines années. L'équilibre budgétaire a pu être recherché avec un taux de 2 % pour l'année scolaire 2021-2022.

Question de M. LE NADER : a-t-on une idée de l'antériorité des créances, quelle est la politique de provisionnement des impayés ?

Réponse de M. MONIER, DAF :

L'année passée, le montant des créances pour l'année 2020-2021 s'élevait à environ 16 millions de THB. Il est aujourd'hui d'environ 6.5 millions de THB. Il y a un peu plus de 10 millions pour l'année scolaire en cours 2021-2022.

A l'heure actuelle il n'y a pas de provisionnement des créances, c'est un objectif effectivement recherché si le budget le permet.

Question de Mme YENSUDCHAI : y a-t-il des niveaux de classe plus particulièrement touchés pour les impayés, notamment les classes de terminales ?

Réponse de M. MONIER, DAF :

Il n'y a pas de niveaux de classe spécifiquement concernés, même s'il est vrai que le risque d'impayé définitif est plus grand en cas de retour en France et donc après l'obtention du BAC. Ceci étant, il y a lieu de s'interroger à comment se prémunir d'un tel risque en ayant par exemple recours à un huissier en France. C'est une piste de réflexion.

Pour diminuer le niveau des impayés globalement, les moyens d'action vont être les suivants, davantage de relances grâce à notre nouvelle application de gestion EDUKA. Des exclusions d'élèves en situation d'impayés significatifs à la rentrée scolaire suivante et des actions contentieuses avec un cabinet d'avocat (en cours de recrutement).

6) Préparation de la rentrée 2022 : avis

6.1 Effectifs et structure pédagogique

L'effectif prévisionnel à la date du 22 juin est de 969 élèves.

Maternelle	Effectif prévisionnel	Divisions
PS	31	2
MS	36	2
GS	45	2

Élémentaire	Effectif prévisionnel	Divisions
CP	74	4
CE1	88	4
CE2	85	4
CM1	73	4
CM2	92	4

La structure pédagogique à l'école primaire prévoit :

- **6 classes en maternelle pour 112 élèves – ouverture d'une 6^{ème} classe**
 - 2 PS
 - 2 MS
 - 2 GS

- **20 classes à l'école élémentaire pour 413 élèves**
 - 4 CP
 - 4 CE 1
 - 4 CE 2
 - 4 CM1
 - 4 CM2

M. TARDIEUX est satisfait de l'ouverture d'une nouvelle classe en maternelle mais fait remarquer que nous prévoyons déjà 45 élèves en GS avec des classes avec de nombreux élèves néo francophones ou peu francophones, il faut selon lui réfléchir rapidement à des solutions de soutien en FLE.

Le Directeur du Primaire fait remarquer que ces chiffres ont augmenté tout récemment. Il allait surveiller de très près les nouvelles inscriptions en GS et n'exclut pas s'il le fallait revoir la structure avec par exemple la mise en place d'une classe de MS-GS.

Il faut par ailleurs engager une réflexion globale et partagée quant à la question de l'accueil de ces nouveaux élèves.

	Effectif prévisionnel	Divisions
6ème	70	3
5ème	63	3
4ème	76	4
3ème	63	3
2nde	54	3
1ère	60	3
Terminale	58	3

	Effectif prévisionnel	Divisions
Collège	272	13
Lycée	172	9
TOTAL	444	22

La structure pédagogique au secondaire prévoit

- **13 classes pour 272 élèves**
 - 3 classes de 6^{ème}
 - 4 classes de 5^{ème}
 - 3 classes de 4^{ème}
 - 3 classes de 3^{ème}
- **9 classes au lycée pour 172 élèves**
 - 3 classes de 2^{nde}
 - 3 classes de 1^{ère}
 - 3 classes de terminale

6.2 L'organisation des enseignements

L'organisation est inchangée au primaire avec :

7 Les parcours langues

8 Le déploiement de la Section Internationale Britannique de CP au CM2

L'organisation des enseignements au secondaire a été détaillée lors du Conseil du Second Degré qui s'est déroulé le mercredi 22 juin.

Les changements au secondaire à la rentrée 2022 sont les suivants :

Au collège :

- Ouverture de la Section Internationale Britannique en 4^{ème}
Il y a aura donc 2 groupes en 6^{ème}, 2 groupes en 5^{ème} et 2 groupes en 4^{ème}
- Ouverture de la Section Européenne en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : 2h de DNL – ELCE

Au lycée :

- Ouverture de la Section Internationale Britannique en Terminale.
Il y a aura donc 1 groupe en 2^{nde} et 1 groupe en Terminale.
- Ouverture du BFI (Baccalauréat Français International) en classe de 1^{ère}
- La spécialité LLCE est « Anglais Monde Contemporain » pour les élèves de 1^{ère} et de Terminale
- Ouverture de l'option « Arts Plastiques » en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale (CNED + 1h / semaine)
- Ouverture de l'option « Mathématiques » en 1^{ère} pour les élèves qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité « Mathématiques »
- Dédoublage de l'EMC en Terminale
- Mise en place d'une AP « orientation » 0,5h / semaine

Un avis favorable a été émis pour la structure pédagogique du Primaire en réunion de Conseil des Maîtres le 20 juin.

Un avis favorable a été émis pour la structure pédagogique du secondaire en réunion de Conseil du Second Degré le 22 juin.

Avis du Conseil d'Établissement : avis favorable

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

6.3 Coordinations et IMP

Le Proviseur présente les dispositifs de coordination et les missions particulières des enseignants ainsi que leurs modalités de renaissance / rémunération.

FORMATION	MISSION DE FORMATION	EEMCP2
EEMCP2 Histoire-géographie	M. Arnaud LEONARD	AEFE 7h
EEMCP2 Langues	Mme Magalie BOCQUET	AEFE 9h
EEMCP2 Philosophie	Mme Anne-Hélène LOUAZEL	AEFE 9h

PARCOURS - REFERENTS	ENSEIGNANT / CPE	IMP
Référent numérique	M. Pierre DUMAS	1 IMP
Parcours avenir	Mme Chamila BALBOLIA	Provisseure adjointe
Parcours Educatif et Artistique	Mme Virginie GALAS	1 IMP
Parcours éducation à la citoyenneté	M. Dominique GERARD	CPE
Parcours E3D	Mme BYACHE	1 IMP

COORDINATIONS	ENSEIGNANTS	IMP
Coordination de la SIB	Mme Liliane PERROTON	1 HSA
Coordination allemand	Mme Michèle FARAH	
Coordination anglais	Mme Audrey YENSUDCHAI	1 IMP
Coordination arts plastiques	Mme Virginie GALAS	
Coordination éducation musicale	M. Ruchakorn EURTIVONG	
Coordination EPS	M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ	1 IMP
Coordination espagnol	M. Antoni SABATE	
Coordination FLE au secondaire	M. Axel GAUTHIER	
Coordination Lettres - LCA	M. Arnaud PIROU	1 IMP
Coordination Histoire-géographie	M. Jean-Sébastien RAVON	1 IMP
Coordination Mandarin	Mme Léa MOGA	
Coordination Mathématiques	Mme Valia LEGRAND	1 IMP
Coordination Philosophie	Mme LOUAZEL Anne-Hélène	EEMCP2
Coordination Physique-chimie	M. Olivier GUILMIN	1 IMP
Coordination SES	M. Erwan LE NADER	
Coordination SVT	Mme Perrine VALAYER	1 IMP
Coordination Technologie	M. Laurent MOIGNE	1 IMP
Coordination thaïlandais	Mme Sawarin WIROJCHOOCHUT	

Le Proviseur soumet le tableau de coordination et l'attribution des IMP à la validation du Conseil d'établissement :

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

6.4 Adaptations aux consignes spécifiques liées à la crise du Covid-19 pour la rentrée 2022

La Direction travaille dans l'optique d'une reprise en présentiel dès le 1^{er} septembre.
Les Commissions Hygiène et Sécurité et CHSCT ont été réunies à 6 reprises durant cette année.
Les dernières réunions ont eu lieu le 17 juin.

Pour la rentrée, les éléments suivants sont à retenir :

- Seul un cas positif est mis à l'isolement pendant 10 jours
- Il n'y a plus de mesure d'éloignement pour les cas contact
- Suppression des tests ATK

- Arrêt des mesures de distanciation et de « bulles »
- Toutes les activités (interclasses, sportives, sorties) peuvent reprendre
- Le port du masque reste pour l'instant obligatoire

7) Modifications du Règlement Intérieur du secondaire : votes

Toutes les propositions de modifications n'ont pas été transmises dans le délai de convocation du Conseil d'Établissement, les représentants des enseignants le regrettent car cela n'a pas facilité la concertation avec les autres enseignants qu'ils représentent.

Les votes sont organisés séparément pour chaque proposition de modification.

1^{ère} proposition de modification : dans l'article 2.3 Comportement

Ajout de la mention : « un protocole en cas de cyberharcèlement est mis en place au sein de l'établissement ».

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

2^{ème} proposition de modification : dans l'article 2.4 Sorties

Ajout des précisions suivantes :

« Les sorties des lycéens ne sont pas prévues dans les textes qui régissent le fonctionnement des établissements scolaires en Thaïlande. La sortie méridienne peut être autorisée par dérogation car le soi du LFIB est un soi privé.

Cette sortie dérogatoire, uniquement de 12h10 à 13h05 et dans le strict périmètre du soi doit être demandée et signée par les parents (à l'aide d'un formulaire transmis en début d'année scolaire).

En cas de comportement non conforme à la loi thaïlandaise l'élève engage sa responsabilité.

En cas de dégradation durant la sortie, l'élève engage la responsabilité civile de ses parents. »

Les représentants des enseignants soutiennent la demande des élèves, en précisant que le compromis proposé (probablement le seul possible) induit une zone grise car la vie scolaire pourrait être amenée à intervenir en dehors de l'enceinte de l'établissement. Le Proviseur précise que c'est là une attente des autorités locales et quand dans ce strict périmètre du soi, seuls des rappels à la loi pourront être effectués.

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

3^{ème} proposition de modification : article 3.5.4 Alcool et produits illicites

Inchangé : L'introduction, la vente et la consommation d'alcool ou de produits illicites sont strictement interdites dans l'enceinte de l'établissement. Il en va de même lors de sorties scolaires.

Dans le cadre du programme de lutte contre la consommation de substances illicites, des tests d'urine sont pratiqués pour les élèves de la 4^{ème} à la terminale. Le lycée, dans l'accompagnement de sa politique de prévention, prend en charge le coût de ces tests.

L'objectif est de :

- Permettre à tous les élèves de bénéficier d'un environnement sans drogue
- Offrir aux élèves un argument pour lutter contre la pression éventuelle de leurs pairs
- Apporter l'aide et le soutien nécessaires aux élèves qui seraient identifiés comme consommateurs de drogue.

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

« Par défaut, ce dispositif concerne l'ensemble des élèves des classes indiquées. Si les responsables légaux ne veulent pas que leur enfant soit testé, ils devront adresser une demande écrite, datée et signée, à l'attention du chef d'établissement. Cette demande devra être renouvelée pour chaque année scolaire ».

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

« La sélection des élèves peut se faire suite à un tirage au sort, à la demande de leurs parents ou de l'équipe pédagogique ».

Un débat s'engage sur :

- Le risque de stigmatisation qui peut être ressenti par un élève retenu pour un dépistage. Nous allons travailler avec la vie scolaire à trouver des adaptations diminuant ce ressenti.
- La présence des parents. Pour la Direction ils sont des témoins et des garants du bon déroulement des tests. Les représentants des enseignants estiment que ce n'est pas le rôle des parents de donner des consignes. Il est donc convenu qu'à l'avenir les parents élus au CET resteront dans un rôle d'observateurs / témoins et que les consignes seront données par les personnels de santé ou de vie scolaire.
- Le consentement des familles qui est aujourd'hui présumé (celles qui s'y opposent doivent rédiger un écrit) alors que selon les représentants des enseignants il devrait être recueilli avec un choix de type « J'autorise / je n'autorise pas ».

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

Inchangé : Après analyse par un laboratoire indépendant pour déceler la présence de THC (tétrahydrocannabinol), opiacés et amphétamines, les résultats seront communiqués aux familles par un référent tenu au secret professionnel (exemple : un médecin).

« En cas de résultat positif, le référent veillera à informer les familles sur la nécessité de la mise en place de soins et d'un suivi. Le Proviseur du Lycée, et lui seul, sera ensuite informé des noms des élèves positifs. Un bilan du suivi et des soins mis en place sera proposé ».

Le dispositif actuel prévoit la communication de l'identité de l'élève dont les résultats aux tests sont positifs. Les représentants des enseignants rappellent leur opposition à ce dispositif car cette information relève selon eux du secret médical.

Le Proviseur propose de reprendre la proposition initiale adoptée en juin 2021 : une mise à l'essai pendant une année scolaire et un bilan à tirer ensuite. L'année scolaire ayant débuté en EAD nous avons procédé à moins de tests que les années précédentes. Il propose donc de poursuivre cette expérimentation et de dresser un bilan sincère en juin 2023. Le chef d'établissement prendra acte de la décision des membres du Conseil d'établissement.

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

4^{ème} proposition de modification : article 3.5.5 par sécurité, il est interdit :

Ajout de la mention : « Aux élèves, de se faire livrer, dans l'enceinte de l'établissement : de la nourriture, des colis, des produits (quels qu'ils soient), ou tout autre chose ».

Vote favorable : la proposition de modification est adoptée.

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

8) Adoption d'un protocole de prévention et de lutte contre le cyberharcèlement : vote

Un groupe de travail a été mis en place afin de rédiger un protocole de prévention et de lutte contre le cyberharcèlement.

Le groupe de travail (réuni le 13 décembre et le 12 mai et a été constitué de :

- Représentants de la Direction : M. Yvan SCHMITT (Proviseur), M. Isadore REAUD (School Manager), M. Blaise FENART (Directeur du Primaire) et M. Dominique GÉRARD (CPE)
- Un personnel de vie scolaire : Mme Korakoch MAURY
- Deux enseignants : Mme Perrine CARIVEN et M. Erwan LE NADER
- La psychologue scolaire – responsable du Point écoute : Mme Capucine PICHARD

Le projet de protocole de prise en charge a été adressé en pièces jointes de la convocation à cette réunion du Conseil d'Établissement. M. GÉRARD en résume brièvement les points clés.

Adoption à l'unanimité

Votants : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
--------------	----------------	------------	-----------

9) Questions diverses

Aucune question n'a été adressée par les **représentants des élèves et des personnels**.

Des questions diverses ont été adressées par les **représentants des parents** :

Question 1 : Conduites à risque et légalisation du cannabis en Thaïlande

Quelles interventions ont-elles été menées cette année dans le cadre de la prévention des conduites à risque, particulièrement la consommation de stupéfiants ?

Réponse de M. GÉRARD, CPE :

Les élèves étaient invités à la conférence sur les conduites à risque organisée le 29 novembre 2021. Lors de la journée santé-citoyenneté-environnement du 5 avril, le sujet a été évoqué lors d'ateliers spécifiques.

Kevin, un ancien élève ancien toxicomane, ayant passé presque 7 ans en prison à Bangkok, est intervenu plus de 5 heures auprès de nos élèves au cours de cette journée.

Une information peut-elle être passée auprès des élèves pour leur rappeler que seule la consommation de cannabis à des fins médicales a été légalisée, pas la consommation récréative ? Et que de surcroît, la consommation de produits à base de cannabis est interdite aux moins de 20 ans ? Les parents sont inquiets de l'impact de la légalisation.

Réponse de M. GÉRARD, CPE :

Oui, cela sera fait à la rentrée. Ce point a été évoqué hier, 21 juin, lors de la réunion du CESC.

Peut-on également prévoir dès aujourd'hui une information à destination des collégiens / lycéens dès les premiers jours de la rentrée, en septembre ?

Réponse de M. GÉRARD, CPE :

Nous prévoyons d'organiser des conférences et l'intervention du School Manager, de la police, et du référent médical.

Addictions aux écrans : quelles interventions ont été menées cette année dans le cadre de la prévention des conduites à risque ?

L'intervention de l'orthoptiste sera-t-elle reconduite l'année prochaine ?

Réponse de M. GÉRARD, CPE :

Mme Eve AZIZA, Orthoptiste, est intervenue auprès des classes de 6^{ème} et de 3^{ème}.

Au mois de février, Mme AZIZA, orthoptiste dans un contexte de prévention, a fait des interventions aux classes de 6^{ème} et de 3^{ème} sur la fatigue visuelle due aux écrans, et sur le danger de ces derniers. Elle leur a expliqué comment se manifeste la fatigue visuelle (symptômes) et leur a donné des conseils pour essayer de la faire diminuer ou disparaître avec quelques exercices oculaires à faire, et des attitudes à adopter devant les écrans.

Elle leur a également démontré concrètement pourquoi le fait de rester trop de temps devant les écrans et d'être surexposés à trop de lumière bleue était dangereux pour leur santé, en leur expliquant l'impact de celle-ci sur leur corps.

Question 2 : Emails administratifs pour les familles

Les familles ont noté une augmentation du nombre d'emails administratifs en cette fin d'année (renouvellement du T-shirt du LFIB, réinscription, orientation...) qui peut être source de confusion. Est-il envisageable de regrouper certains sujets pour une vision plus synthétique des tâches à effectuer ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Nous sommes conscients des envois multiples mais avons constaté également qu'il faut des messages courts et concis pour qu'ils soient lus et bien compris.

Nous entendons également la demande d'une communication large et régulière.

Nous allons essayer de trouver le juste équilibre.

Question 3 : Emails adressés aux élèves pendant le week-end ou les vacances

Un paragraphe peut-il être ajouté dans le règlement intérieur du LFIB et / ou la Charte Informatique concernant l'envoi d'emails par les enseignants aux élèves pendant le week-end ou les vacances ?

Par exemple : "Les emails concernant le travail demandé à la maison, envoyés entre vendredi minuit

et lundi 8 heures ou, en semaine le soir pour le lendemain, ne sont pas recevables. Seuls les emails à caractère urgent, concernant les éventuelles absences ou autres événements similaires sont acceptables.”

De nombreux élèves ne vérifient pas leur compte email pendant le week-end ou les vacances. Inversement, les élèves qui le font, stressent inutilement en essayant de faire le travail demandé à la dernière minute.

Ceci a été constaté à plusieurs reprises cette année.

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Ce point n'a jamais été évoqué avec les enseignants. Il ne peut donc être traité ce soir sans consultations préalables.

Tous les participants conviennent de la légitimité de la question et de la nécessité d'y réfléchir collectivement. Les enseignants font néanmoins remarquer que si un travail de préparation d'un protocole devait s'engager, il devrait également inclure la problématique des courriers envoyés aux enseignants et à l'équipe de Direction.

Question 4 : devoirs

Certaines familles demandent davantage de devoirs pour leurs enfants qui ont besoin de travailler les notions vues en classe. D'autres demandent moins de devoirs et davantage de temps libre en dehors de l'école car les apprentissages doivent se faire en classe. Certaines familles n'osent pas demander davantage de suivi, d'autres ne peuvent pas aider leurs enfants. Que faire et quelle est la position du LFIB au sujet ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

L'absence de réponse unique se trouve dans la question. Les parents demandeurs peuvent s'adresser aux enseignants pour des conseils.

Question 5 : Aide aux devoirs pour les collégiens

Tutorat entre élèves : quels sont les retours sur le système mis en place en avril ?

Plus précisément, connaît-on le nombre d'élèves concernés, le nombre d'heures de tutorat dispensées, ... ?

Le tutorat sera-t-il reconduit en septembre ?

Si oui, quel encadrement sera proposé pour que les séances soient faciles à gérer et constructives ?

Réponse de M. GÉRARD, CPE :

Les retours sont très positifs. La majorité des élèves ont été assidus, et ont progressé. Une heure par semaine n'est cependant pas suffisante, mais c'est un début.

Date du début du programme : 7 mars 2022

Nombre de tuteurs/tutrices : 14

Nombre de collégiens proposés par les professeurs principaux et vie scolaire : 32

Nombre de désaccords des parents : 8

Nombre de bénéficiaires : 24

Nombre total d'heures dispensées : 12 heures/semaine (A) 17 heures/semaine (semaine B)

La même organisation sera proposée.

Une réunion sera organisée à la rentrée avec les tuteurs actuels et les nouveaux tuteurs intéressés, Cet échange permettra de rendre l'organisation encore plus efficace.

Les tuteurs seront également réunis pour des remerciements officiels de la Direction et de la vie scolaire.

Aide aux élèves : un système d'aide aux devoirs par les enseignants, même payant, sera-t-il disponible à la rentrée en septembre ? La demande est à l'étude depuis plusieurs mois ; les familles espèrent une mise en place rapide, après une période d'organisation pour tous, de façon à ce que les enfants puissent en bénéficier au plus tôt.

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Un système d'aide aux devoirs ne peut être envisagé que sous la forme d'un service payant.

En raison de la complexité des emplois du temps il est techniquement très difficile à mettre en place.

Aucun système ne sera prêt en tout cas dès la rentrée.

AES Aide aux devoirs : est-ce que cette AES a été proposée, même aux collégiens, cette année ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Il n'y a pas eu cette année d'AES aide aux devoirs.

La demande va être transmise aux membres de la commission AES.

Question 6 : Examens session 2021-2022

Oral du DNB : les familles tiennent à remercier Mme GALAS pour avoir organisé sur son temps personnel, notamment le samedi matin, des entretiens avec les élèves de 3ème pour les préparer à l'oral du Brevet des Collèges.

Quelles conclusions les enseignants retiennent-ils des oraux blancs du mois de mai ?

Peut-on envisager un programme de préparation à cet oral plus approfondi, avec des heures de méthodologie, de discussion des sujets, un suivi "personnalisé" si nécessaire ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

L'établissement a organisé deux « DNB blancs » qui sont préparés par les enseignants au sein de chaque discipline. Les résultats et corrections sont autant d'occasions de procéder à des conseils, des réglages, adaptations...

Harmonisation des notes des examens blanc DNB – BAC : les notes sont-elles harmonisées entre toutes les classes quand différents enseignants corrigent, comme il l'est confirmé aux familles lors des réunions d'information de début d'année ? De la même façon, l'équipe enseignante convient-elle des mêmes critères de correction pour différentes classes ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur et des enseignants :

Des harmonisations et échanges de copies sont régulièrement effectués.

Question 7 : Sorties scolaires

Quel bilan peut-on faire des sorties scolaires sur l'année 2021 - 2022 ?

Un planning des sorties scolaires (pour tous les niveaux) est-il déjà établi pour l'année 2022 - 2023 ?

Il s'agit d'une partie intégrante de la vie d'un élève (au primaire, collège ou lycée) comme pour les événements. Les familles espèrent vraiment que les sorties reprendront dès septembre, pour tous. Elles soulignent que c'est - à leurs yeux - un élément important de l'attractivité de l'établissement.

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Nous sommes tous conscients de l'intérêt et de l'apport évident des sorties scolaires.

Très peu de sorties ont pu être organisées en raison des restrictions sanitaires (voir le "Bilan de l'année").

Les sorties sont à nouveau autorisées depuis le mois de juin.

Il est bien trop sûr trop tôt pour organiser et planifier des sorties dès maintenant.

Question 8 : Sport au LFIB

Les familles apprécient que leurs enfants puissent pratiquer de nombreuses activités sportives à des niveaux différents au LFIB. A cet effet, pour les collégiens / lycéens très sportifs, est-il possible de proposer un entraînement plus poussé avec participation à des compétitions spécifiques ?

Rencontres inter-écoles : avec la levée des restrictions sanitaires, un calendrier des rencontres inter écoles est-il déjà établi pour la rentrée de septembre 2022 ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Le LFIB a rejoint la ligue sportive de Bangkok afin de permettre au LFIB de participer à de nombreuses rencontres. La crise du Covid a interrompu tout cela. M, BUFFE-BERLIOZ travaille à l'élaboration d'un calendrier des rencontres avec les autres écoles internationales et à l'organisation d'un tournoi de football et d'un tournoi de rugby pour les établissements du réseau de l'AEFE en Asie.

Question 9 : stages de découverte professionnelle 3^{ème} – 2^{nde}

Avec l'allègement du protocole sanitaire, les stages en entreprise pour les élèves de seconde reprendront-ils ? Si oui, un calendrier a-t-il été arrêté à cet effet (réunion d'information, recherche du stage, date du stage...) ? Les élèves (2^{nde}, 1^{ere}) n'ayant pas pu faire ce stage à cause des protocoles sanitaires seront-ils pénalisés ?

Réponse de Monsieur SCHMITT, Proviseur :

Même si nous ne l'avons pas organisé pour tous les élèves en raison de la crise du Covid, nous avons déjà permis aux élèves volontaires d'effectuer un stage de découverte durant la dernière semaine de juin. Ceux qui n'auront pas effectué de stage ne seront évidemment pas pénalisés.

Nous espérons pouvoir les organiser normalement l'année prochaine fin juin, pendant les examens des 1^{ères} et terminales, un calendrier sera élaboré en cours d'année.

Pour l'oral du DNB, les élèves ont la possibilité de présenter un travail sur un stage en entreprise qu'ils ont pu faire au cours de l'année. Ce n'est pas le cas des élèves du LFIB puisque le stage a lieu en 2^{nde} et que l'établissement ne peut s'engager sur des stages pendant les vacances d'été (par exemple en fin de 3^{eme}), qui sont généralement faits hors Thaïlande. Quelle solution peut être envisagée pour leur donner la possibilité de présenter une expérience professionnelle à l'oral du DNB ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :

Le stage de découverte professionnelle est effectivement organisé en classe de 2^{nde}.

Les élèves de 3^{ème} qui souhaitent effectuer un stage peuvent le faire durant les périodes de vacances scolaires.

Question 10 : Cantine

Les familles se sont plaintes à plusieurs reprises durant l'année du service de la cantine. Des progrès ont été faits et les familles sont conscientes des limitations dues aux protocoles sanitaires. Elles espèrent néanmoins qu'avec leurs allègements, le prestataire reviendra rapidement au niveau de prestation d'avant les restrictions sanitaires, sans coût additionnel

Réponse de M. FENART, Directeur du Primaire :

Les restrictions sanitaires ont créé des contraintes fortes sur le service de restauration scolaire. Leur allègement progressif a permis de passer d'un service en boîtes individuelles à un service aux comptoirs, puis la réouverture des bars à fruits et à salade, avec un service autonome à l'assiette. La suppression récente des bulles permettra dès la rentrée de retrouver une organisation du service de restauration comme avant la pandémie : tables de 6 sans séparation, libre accès aux comptoirs de

service, retour de la salle de restauration du personnel dans la pièce mitoyenne au réfectoire (ce qui libérera la petite salle de gym qui pourra de nouveau être utilisée pour les cours d'EPS). Concernant les coûts additionnels, celui entraîné par le service en boîte n'a pas été facturé aux familles. Il n'est pas prévu de changement des tarifs de la restauration scolaire avec un retour à un fonctionnement pré covid-19.

Avant de clore la réunion, le Proviseur tient à remercier avec beaucoup de sincérité les participants au Conseil d'Établissement et tient à saluer et à rendre hommage à leur investissement. Il tient en particulier à remercier les membres qui vont quitter le LFIB ou Bangkok :

Kita KLONGWATHANAKITH, Vice-présidente du CVL a été sélectionnée dans le dispositif des « Bourses d'Excellence Major » de l'AEFE qui vise à accompagner les 182 meilleurs élèves étrangers du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Elle bénéficiera d'une bourse de rentrée et de l'accompagnement de l'AEFE à son arrivée en France. Elle est inscrite dans un très prestigieux double cursus Science Po – Columbia.

Maximilien CAMMAERT qui quitte le LFIB et va avec sa famille s'installer à Rome, nous le remercions pour sa participation et son investissement et lui souhaitons une excellente continuation.

Mme Nieves GIDON, représentante des parents au Conseil d'établissement qui rentre en France avec sa famille (Clermont-Ferrand).

Mme Deborah FROISSARD - représentante des parents au Bureau de l'APE qui va s'installer avec sa famille à Dubaï.

Mme Onnicha DUCRET, représentante des personnels non enseignants, qui bénéficiera d'une année sabbatique et rejoindra le LFIB à la rentrée 2023.

M. Adrien LASNEL – adjoint qui a exercé avec bonheur les fonctions d'adjoint au Proviseur, qui s'installe avec sa famille au Kenya et qui rejoint le lycée Français Denis Diderot à Nairobi. Mme Chamila BALBOLIA lui succèdera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Le Secrétaire
Adrien LASNEL
Adjoint au proviseur



Le Président
Yvan SCHMITT
Chef d'établissement

